

Naufrage d'une pirogue entre Libreville et la Pointe-Denis Deux passagers portés disparus

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

DEPUIS plus d'une semaine, deux personnes identifiées comme Fenelle Mvelet Ossima alias Féfé, 27 ans, et son petit ami Hearly, âgé d'une trentaine d'années, sont portés disparus dans les eaux, au large de la Pointe-Denis. Ces derniers, selon des sources concordantes, auraient embarqué dans une pirogue, le 31 août dernier, au débarcadère du centre de pêche d'Oloumi, dans le cinquième arrondissement de Libreville, pour se rendre à la Pointe-Denis. Sauf que l'embarcation aurait chaviré. C'est du moins ce qu'affirme son conducteur, Marcel Billi Bi Nzoghe qui est sorti indemne de cet accident. Le

miraculé, actuellement en garde à vue à la brigade de gendarmerie nautique, raconte qu'il a usé de pratiques mystiques pour sauver sa peau. Les familles des victimes, quant à elles, souhaitent que toute la lumière soit faite autour de ces disparitions pour le moins étranges, à leurs yeux.

D'après une source proche de la famille de la jeune femme, il est 13 heures ce jour-là, lorsque Féfé et son petit ami Hearly arrivent à Oloumi en vue d'embarquer pour la Pointe-Denis. Pour ce voyage, le couple contacte Marcel Billi Bi Nzoghe, un pêcheur travaillant pour le compte d'une société de pêche appartenant à un particulier. Mais à ce qu'il semble, le piroguier est visiblement ivre.

"Méfiant, une personne va même attirer son attention sur son état d'ébriété



Photo : DR

avant de lui demander s'il se sent vraiment apte à conduire les deux passagers. Billi Bi Nzoghe répond naturellement, ajoutant qu'il n'est pas à sa première traversée étant ivre. Ils ont tous les trois pris la mer et aucun d'eux ne portait de gilet de sauvetage", révèle la source.

C'est le lendemain, c'est-à-dire le dimanche en matinée, que Marcel Billi Bi Nzoghe arrive seul au village Nyonie, pour annoncer aux personnes trouvées dans une cérémonie, qu'il cherche du secours, au motif qu'il a eu un accident la veille durant

la traversée. "Les intéressés, poursuit notre informateur, ont été surpris de ce que c'est maintenant que le piroguier venait demander de l'aide alors que l'accident s'est passé la veille. Quand ils lui ont demandé où sont les personnes qui étaient avec lui dans la pirogue, il répondra qu'elles sont tombées à l'eau et lui, pour s'en sortir, a utilisé des moyens mystiques, sans donner plus de détails. Avant de s'asseoir à la cérémonie, où il s'est mis à boire et manger".

C'est le propriétaire de la pirogue, qui dit avoir été alerté de l'accident lundi par son employé, qui a livré ce dernier à la brigade nautique, où il est gardé à vue pour les nécessités d'enquête. Les recherches se poursuivent pour retrouver les deux victimes et les familles de ces dernières ont porté plainte contre le piroguier.

Fenelle demeure toujours introuvable.

Mysticisme à Port-Gentil

Des tombes profanées au cimetière central

Christelle NTSAME
EKEGUE
Port-Gentil/Gabon

LA profanation des tombes prend des proportions alarmantes au cimetière central de Gabon Télécom, dans le premier arrondissement de la commune de Port-Gentil. En effet, dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 août, des individus sont entrés par effraction dans ce champ de navet. Y étant, ils ont sorti des cercueils de leurs caveaux, avant de s'emparer de ce qui les intéressait. À ce qu'il semble, les auteurs de ces actes odieux ne seraient pas à leur premier acte, au regard de l'état de profanation vétuste de certaines tombes.



Photo : CNE

Des cercueils sortis des tombes...

"C'est en faisant la ronde comme tous les matins à 6 heures pour vérifier que tout est normal que j'ai constaté qu'une tombe avait été profanée la nuit. Des intrus ont sorti le cercueil et ont pris tout ce qui était à l'intérieur", témoigne Guy Mendome, le

gardien au cimetière central de Gabon Télécom. Pour commettre leur forfait en toute quiétude et de façon inaperçue, les malfrats ont cassé les lampadaires qui éclairaient la nécropole. De préférence, ces derniers s'en sont pris aux caveaux dont le



Photo : CNE

... avant d'être pillés.

système d'inhumation consiste non à creuser, mais à poser le cercueil sur une dalle préalablement coulée au niveau du sol et sur laquelle le cercueil est simplement déposé. Quand certaines bières sont uniquement vidées de leurs ossements,

d'autres sont emportés entièrement. De part et d'autre de "ce boulevard des allongés" de Gabon Télécom, le spectacle est digne d'un film d'horreur. Des cercueils cassés et vides de personnes, des vêtements

des dépouilles par terre, etc.

Des indiscretions font état de ce qu'il s'agirait d'un travail fait de main de maître par un groupuscule de professionnels, si l'on en juge par l'état de certaines tombes dont les dalles extérieures ont été éventrées. Pour maître Ditengou, président de l'antenne provinciale des tradithérapeutes du Gabon, les auteurs directs ou indirects de ces forfaits sont en quête de "pouvoir, de biens matériels, etc."

Si les équipes de surveillance du cimetière ont été renforcées, il reste la question de l'éclairage en ces lieux. En effet, faute d'éclairage public, le personnel éprouve d'énormes difficultés pour y circuler dans la pénombre.

Vol aggravé à Port-Gentil

Deux suspects interpellés au quartier Chic

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

AGRESSIONS, viols, vols et braquages. Tel est le lot quotidien des Port-gentilais, qui ne savent plus à quel saint se vouer pour en finir avec l'insécurité. Récemment, c'est le domicile d'Égard Rostand Zogo qui a été victime d'un vol par effraction. Le délit a été commis la veille du déplacement sur Libreville de l'épouse du chef de



Photo : Jean Paulin Allogho

Les deux mis en cause, Stevy Longa et...

famille dont la grossesse était déjà à terme.



Photo : Jean Paulin Allogho

... Michel Nzamba Nzamba.

À l'aide d'un burin, et profitant de l'absence de

Zogo qui se trouvait à ce moment-là sur un site pétrolier pour des raisons professionnelles, deux individus, identifiés plus tard comme Michel Nzamba Nzamba alias "Pouyouyou", 19 ans, et Stevy Longa alias "Zéguédet", 36 ans, tous deux Gabonais, ont fracassé une porte pour accéder à l'intérieur de la maison. Ils en sortirent avec plusieurs effets de valeur, qu'ils iront, ensuite, vendre au marché noir.

Suite à la plainte déposée à ses services par la victime, la Police judiciaire

(PJ) a diligenté une enquête. Les investigations des limiers sur le terrain leur permettront de mettre la main sur Michel Nzamba Nzamba et Stevy Longa.

Placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête, les deux suspects ont fait des aveux lors de leur interrogatoire, puis ont cité le nom du receleur, un certain Pitchally Ntoutoume Bissié. Celui-ci ayant été arrêté quelques jours plus tôt pour consommation de stupéfiants et se trouvant déjà en détention préventive à la prison centrale

du Château, le juge d'instruction a accordé une demande d'ordre de son extraction formulée par la Police judiciaire, afin qu'il puisse être présenté devant le procureur, pour une confrontation avec Michel Nzamba Nzamba (repris de justice) et Stevy Longa.

Les faits étant clairement établis, les trois mis en cause ont été inculpés pour vol aggravé, puis placés sous mandat de dépôt à la prison centrale du Château, en attendant leur jugement.